

et à créer un environnement dans lequel les entreprises efficaces pourront accroître leur participation aux marchés d'exportation.

- Le succès commercial du Canada continuera à reposer sur les possibilités qui s'offrent sur les marchés mondiaux pour toute une gamme de produits agricoles et de produits de la pêche, de matières premières industrielles, de biens d'équipement et de toute une gamme de produits de haute technicité et de services.
- La concurrence pour les produits de haute technologie sera particulièrement vive, mais il y a place pour une importante participation canadienne. Le Canada s'est déjà doté de secteurs solides comme ceux du transport urbain, des télécommunications et de l'équipement de production d'électricité. Il est essentiel d'améliorer notre accès aux marchés étrangers pour ces secteurs, surtout en ce qui a trait aux pratiques restrictives dans la passation des marchés publics à l'étranger.
- Les secteurs de fabrication reposant sur des techniques courantes continueront d'être forcés de s'ajuster et de se restructurer pour affronter la concurrence étrangère.
- Le commerce des produits énergétiques demeurera important alors que se poursuivront les efforts d'auto-suffisance pétrolière. Il existe des possibilités prometteuses d'exportation (charbon, uranium et gaz naturel), entre autres en Europe et au Japon. Il sera important d'élaborer une stratégie cohérente des exportations. Le secteur nucléaire continuera de connaître une conjoncture difficile.
- Une politique commerciale saine et équilibrée posera comme grands défis de tirer davantage parti des possibilités qu'ont les secteurs de l'économie et les régions du pays d'élargir leurs installations de production et de créer des emplois par une meilleure pénétration des marchés internationaux.

V. Rôle de la politique commerciale

La politique commerciale de l'après-guerre a cherché à améliorer les conditions d'accès de nos produits sur les marchés étrangers; à maintenir un système commercial international ouvert en vue de s'assurer que nos principaux partenaires traitent avec nous sur une base multilatérale plutôt qu'au moyen d'ententes ou de pressions bilatérales; à accorder un niveau adéquat de protection tarifaire aux producteurs canadiens tout en réduisant graduellement les tarifs dans le contexte d'une libéralisation commerciale multilatérale; et à fournir des mécanismes efficaces pour faire face aux importations préjudiciables et aux perturbations dans les structures du commerce. Cela a donné lieu à un processus dynamique adapté à l'évolution constante des conditions économiques, tant au Canada qu'à l'étranger, et englobant tout un ensemble de lois, règlements, politiques et programmes qui conditionnent directement ou indirectement les activités d'importation ou d'exportation du Canada. Le processus a exigé un équilibre constant entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs canadiens, entre les intérêts des diverses régions du pays ainsi qu'entre la nécessité de protéger le marché intérieur et celle d'améliorer l'accès aux marchés étrangers pour les exportateurs canadiens. Ces politiques réussiront si elles